

CONSTRUIRE UNE OFFRE DE FORMATION EQUILIBREE QUI PREPARE AUX METIERS DE DEMAIN

ORIENTATION STRATEGIQUE 1 : CONSTRUIRE UNE OFFRE DE FORMATION QUI ACCOMPAGNE LES TRANSITIONS

OBJECTIFS OPERATIONNELS	LEVIERS D' ACTIONS	COMMENTAIRES (CONDITIONS DE REUSSITE, POINTS DE VIGILANCE...)
<p>Renforcer les liens entre les acteurs académiques de l'ESR et les acteurs socio-économiques des territoires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer une culture commune entre établissements d'Enseignement Supérieur et acteurs économiques : redéfinir un socle partagé (objectifs, vocabulaire communs). ➤ Développer une approche collaborative ascendante : sphère économique vers sphère recherche / ES ➤ Ouvrir des passerelles entre le monde universitaire et celui de l'entreprise : mise en situation professionnelle, stages... 	<p>Conditions de réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la rencontre et les interactions dans des espaces ad-hoc à l'échelle des territoires, créer une continuité dans les échanges → Cf démarches Feuilles de route des VUE. - Identifier un « acteur coordinateur » au niveau du territoire pour faire l'interface monde académique/socio-économique : sortir du tout numérique et remettre de l'humain. - Définir une méthodologie de l'intermédiation <p>Ex. présentation des métiers par des intervenants extérieurs, tutorat mixte académique/entreprise, formation des partenaires industriels au tutorat via MOOC...</p>
<p>Anticiper les besoins et développer des parcours de formations en cohérence avec les transitions, mutations des entreprises</p> <p>= Approche globale et prospective</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cartographier les grands enjeux de transition et les mettre en adéquation avec la cartographie des formations. <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Créer un « institut des transitions » / Observatoire pour identifier les besoins des territoires-bassins de vie (économiques, sociaux, culturels, politiques), les compétences requises et les métiers d'avenir. 	<p>Conditions de réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enquête quantitative avec un échantillon suffisamment représentatif - Interview qualitatives (mobilisation des SHS) - Accompagnement des acteurs pour permettre une approche réflexive - Mobilisation équilibrée des acteurs autour d'une vision commune pour apporter une multiplicité de représentations d'un même sujet : structures fédératrices d'entreprises, acteurs de la recherche, SHS, structures artistiques, acteurs internationaux...
<p>Renouveler les pédagogies pour accompagner la transformation des métiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les besoins en compétences des entreprises pour adapter le référentiel pédagogique 	<p>Conditions de réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs financiers dédiés - Adhésion des établissements et du tissu socio-économique - Veille thématique et identification des priorités - Crédits temps pour les formateurs - Incitations pour les entreprises (sociétales et financières)

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer des formations plus professionnalisantes et opérationnelles <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Systématiser l'utilisation de cas réels dans les formations avec l'implication d'entreprises ➤ Renforcer l'alternance / apprentissage = voie d'excellence / technicité ➤ Accompagner la formation des formateurs sur les innovations et les transitions en lien avec les entreprises concernées <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mise en place des parcours en entreprises pour les formateurs. ➤ Créations de formations interdisciplinaires répondant aux nouveaux besoins ➤ Développer et valoriser les compétences non académiques recherchées par les entreprises (soft skills, langues étrangères...) ➤ Développer la formation tout au long de la vie pour tenir compte de l'évolution des métiers pour les dirigeants et les salariés. 	<p>Conditions de réussite : permettre la rencontre formateurs /entreprises pour créer les supports, les tester et les valoriser.</p> <p>Condition de réussite : Reconnaître les soft skills</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ « Open badges » : identifier en FI/FC des badges transversaux répondant à des lignes stratégiques (ex. 50-100 compétences attendues) <p>Conditions de réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Financement de la FTLV - Diffusion de l'offre dans l'entreprise - Implication des entreprises dans le dispositif
--	---	--

CONSTRUIRE UNE OFFRE DE FORMATION EQUILIBREE QUI PREPARE AUX METIERS DE DEMAIN

ORIENTATION STRATEGIQUE 2 : DEVELOPPER UNE OFFRE DE FORMATION QUI S'ADAPTE AUX DIFFERENTS TYPES DE PARCOURS INDIVIDUELS

OBJECTIFS OPERATIONNELS	LEVIERS D' ACTIONS	COMMENTAIRES (CONDITIONS DE REUSSITE, POINTS DE VIGILANCE...)
<p>Favoriser l'agilité, la modularité et l'adaptabilité de l'offre de formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer une offre de formation déclinée en blocs de compétences et en micro-certifications ⇒ Revoir le référentiel en conséquence ➤ Décliner des formations en mineurs / majeurs (ex : sciences / droit...) ➤ Faciliter les changements d'orientation, les passerelles et les reprises d'étude ➤ ➤ Développer des antennes de formations en présentiel/distanciel et nouer des partenariats selon les besoins. 	<p>Points de vigilance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préserver la possibilité d'une ouverture à d'autres domaines sans nécessairement d'utilité immédiate - Concordance des calendriers - Suivi et accompagnement des étudiants <p>Point de vigilance : s'assurer que les mineures permettent des passerelles (pré-requis pour d'autres formations)</p>
<p>Elaborer un portefeuille de compétences commun aux établissements de la région</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Définir un cadre commun partagé par les établissements dès le lycée ➤ Mutualiser des ressources pédagogiques, RH, financières → Moyens dédiés. ➤ Développer un outil numérique facile d'utilisation qui recueille l'ensemble des compétences acquises par une personne (accessible dès le lycée et tout le long de la vie professionnelle) / CV ➤ Adapter les critères communs de validation des compétences ⇒ Mécanismes de reconnaissance (open badges) 	<p>Condition de réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Co-construction, implication de tous les établissements - Coordination / communication via des outils numériques (plateformes...) <p>Condition de réussite : inclure une sensibilisation aux compétences et à leur valorisation dans le parcours de l'étudiant. Point de vigilance : prendre en compte les risques de la fracture numérique et de protection des données personnelles.</p> <p>Condition de réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation des enseignants, concertation avec le monde socio-économique - Label de qualité : limiter les instances/structures habilitées à valider les open badges.

<p>Développer une offre de formation adaptée aux projets / situations spécifiques des étudiants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adapter les rythmes d'apprentissage / permettre de concilier les deux parcours (sportifs, musiciens...) ➤ Valoriser les compétences développées dans le cadre du sport ➤ Prendre en compte les étudiants en situation de handicap 	<p>Conditions de réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement individuel renforcé - Souplesse des emplois du temps - Sensibilisation des équipes pédagogiques - Aides financières (mobilité...) pour faciliter la pratique du sport, de la musique <p>Préparer la reconversion après la pratique sportive</p> <p>NB. Prendre en compte la spécificité du handisport (double statut)</p>
--	---	---

CONSTRUIRE UNE OFFRE DE FORMATION EQUILIBREE QUI PREPARE AUX METIERS DE DEMAIN

ORIENTATION STRATEGIQUE 3 : RENFORCER L'EQUILIBRE ET LA COMPLEMENTARITE DE L'OFFRE DE FORMATION DES TERRITOIRES

OBJECTIFS OPERATIONNELS	LEVIERS D'ACTIONS	COMMENTAIRES (CONDITIONS DE REUSSITE, POINTS DE VIGILANCE...)
<p>Etablir une cartographie du territoire pour développer l'offre de formation en lien avec le développement d'un ou plusieurs territoires (complémentarité)</p> <p>= Pilotage de la carte des formations</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer une plateforme unique offre de formation /Besoins des entreprises ➤ Intégrer des collèges "formation" dans les conseils de développement des structures intercommunales ➤ Articuler la cartographie des formations et les besoins et perspectives d'emploi/les stages/l'alternance 	<p>Conditions de réussite : implication forte des territoires Points de vigilance : actualisation, simplicité, tri de l'information.</p> <p>NB. Importance en parallèle de développer les outils de médiation sur les territoire/attention au risque d'exclusion dans l'usage du numérique.</p> <p>Condition de réussite : des objectifs clairement définis.</p> <p>Condition de réussite : associer les bons interlocuteurs.</p>
<p>Accompagner le déploiement de l'offre de formation sur les territoires en lien avec les métropoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les besoins en compétences sur les territoires et les besoins des étudiants (enquêtes) ➤ Elaborer des plans stratégiques de formation (locaux, enseignants, communication...) ➤ Accompagner le développement de formation en Licence - Master sur les territoires <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Créer de nouvelles formations ⇒ Renforcer la diversité de la formation ⇒ Accompagner l'augmentation des effectifs ➤ Développer la pédagogie innovante/formation à distance et hybride <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Ex. THE Campus, Campus connectés 	<p>Condition de réussite : impliquer les secteurs universitaires dans la GPEC (Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences). Points de vigilance : ne pas limiter l'offre à une réponse aux besoins du territoire et à la dimension économique ; besoin de compétences socles et transversales.</p> <p>Point de vigilance : éviter la concurrence entre territoires.</p> <p>Point de vigilance : créer des incubateurs d'idées proches des métropoles pour des raisons logistiques puis exporter les nouveaux outils dans les territoires.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer les formations multi-sites et/ou itinérantes. ➤ Stabiliser les ressources humaines <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Pérenniser et renforcer les équipes pédagogiques dans les VUE (CDI enseignants sur financement propre) / Manque d'enseignants dans certaines VUE. 	Conditions de réussite : qualité des équipements numériques, innovation pédagogique.
Développer l'attractivité des VUE pour les étudiants et les enseignants	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Promouvoir l'offre de formation des VUE ➤ Rendre les territoires attractifs pour les étudiants et les enseignants : soutenir l'offre sociale, économique et culturelle des territoires <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mobiliser le tissu local (élus, entreprises...) pour ancrer les étudiants sur le territoire régional ➤ Mettre plus de moyens au service de la vie étudiante (hébergement, restauration, vie sociale et culturelle...) afin d'attirer / fidéliser les étudiants. ➤ Créer des Campus VUE regroupant des thématiques transversales pour permettre aux différents types d'étudiants de s'identifier et d'incarner un territoire <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Dimension « identitaire » des VUE. ➤ Regrouper les infrastructures pour développer la vie étudiante : mutualiser les locaux d'enseignements, lieux d'hébergement, de restauration... 	<p>Conditions de réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Implication des collectivités - Relations inter-établissements <p>Condition de réussite : s'appuyer sur les associations étudiantes pour retours d'expériences.</p>
Créer des espaces d'échanges et de coordination à l'échelle des sites	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Gouvernance : valider collectivement une collectivité pilote / coordinatrice de l'ESR sur chaque territoire/Dpt ➤ Acculturation des collectivités locales sur l'ESRI et prise de compétence ESR avec un interlocuteur dédié / collectivité pilote 	Cf. Feuille de route VUE.